

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTÉ-SOPHIE

Le 18 juin dernier, le Comité de vigilance a tenu sa première rencontre de l'année, en format virtuel. Cette rencontre a été l'occasion d'en apprendre plus sur les travaux à venir sur la propriété et d'effectuer un retour sur l'avancement du processus d'autorisation de l'agrandissement du site (zone 6).

Les travaux en cours et à venir en 2020 incluent :

- L'agrandissement et la modernisation de l'usine de traitement des eaux
- Différents projets de reboisement et de revalorisation de la propriété (plantations de saules et d'asclépiades, entre autres)
- La relocalisation d'un relais équestre, situé sur la propriété

Concernant le projet d'agrandissement du site, WM a rappelé que le rapport du BAPE a été rendu public en mai et a présenté les principaux constats et avis formulés. Un retour a aussi été effectué sur certains volets du projet ayant été annoncés et précisés lors des audiences publiques, dont un partenariat potentiel pour valoriser l'entièreté des biogaz générés par le site.

Par ailleurs, WM a informé les membres de signalements reçus en lien avec le passage de camions sur le rang Sainte-Marguerite, ce qui peut survenir à l'occasion malgré les consignes données aux transporteurs. Des explications ont été fournies sur les interventions réalisées auprès des contrevenants, et les membres ont échangé sur des solutions possibles par rapport à cette situation.

Enfin, le Comité a adopté son rapport annuel 2019, qui résume les présentations et échanges tenus au cours de l'année. Le document est maintenant public sur son site Internet.

Le rapport annuel 2019 et les comptes rendus détaillés des rencontres sont disponibles sur le site Internet du Comité de vigilance, au : <http://vigilancewmste-sophie.org/>

La vie de quartier se devrait d'être **AGRÉABLE !**

Ce n'est pas le cas ?
Quoi faire si vous vivez une **SITUATION DÉRANGEANTE ?**

Pensez à **LA MÉDIATION CITOYENNE !**

450 436-6749
info@mavn.ca
f mavn.ca



 Organisme de Justice Alternative des Laurentides

Fabien observe, dans un sentier d'un parc municipal, un chien sans laisse avec son maître.

Les chiens aiment courir et être en liberté. Par contre, pour prévenir des incidents et des conflits, surtout mieux les tenir en laisse ou les faire courir au parc canin.

La période de confinement permet de plusieurs citoyens de promener leur chien. Consultez les règlements de votre municipalité. En cas de conflit, vous pouvez aussi contacter votre service de Médiation de quartier.

